Sciences Po Bordeaux

ARRÊTÉ PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS

DE L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE BORDEAUX

DU 17 OCTOBRE 2023 AU 19 OCTOBRE 2023

Le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux,

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'Études Politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associé à une université ou une communauté d'universités et établissements ;

Vu le règlement intérieur relatif aux élections des membres élus au Conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux ;

Vu la décision portant organisation des élections en date du 15 septembre 2023 ;

Vu l'arrêté portant organisation de l'élection au Conseil d'administration des représentants des étudiants de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux en date du 15 septembre 2023 ;

Vu l'arrêté relatif aux modalités de vote électronique concernant l'élection au Conseil d'administration des représentants des étudiants de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux modifié en date du 15 septembre 2023 ;

Vu l'arrêté portant composition du bureau de vote en date du 10 octobre 2023 ;

Vu le procès-verbal de dépouillement des votes joint au présent arrêté.

ARRÊTE

Article 1 :

Les résultats de l'élection des représentants du 1er collège des étudiants (1re, 2e et 3e années) au conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	4
Nombre d'inscrits	1250
Nombre de votants	703
Bulletins blancs ou nuls	28
Suffrages exprimés	675

Listes	UNEF	La Nouvelle Voie	Syndicat de la Gauche Radicale Étudiante (SGRE)
Nombre total de voix	413	148	114
Nombre de sièges attribués pour la liste (= nombre d'élus)	3	1	0
Prénoms et noms des élus	**BALLET** Bastien **BONNAUD** Fanny **PAIRO** Maria	**TRICHET** Jeanne	/

Article 2 :

Les résultats de l'élection des représentants du 2e collège des étudiants (4e et 5e Années, étudiants CPAG et doctorants) au conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	5
Nombre d'inscrits	1019
Nombre de votants	564
Bulletins blancs ou nuls	16
Suffrages exprimés	548

Listes	UNEF	La Nouvelle Voie	Syndicat de la gauche radicale étudiante (SGRE)	Les doctorant·es mobilisé·es
Nombre total de voix	270	90	145	43
Nombre de sièges attribués pour la liste (= nombre d'élus)	3	1	1	0
Prénoms et noms des élus	**DELFAUD** Clémence **DIARD** Alexis **LAMBERT** Alan	**FOURRIER** Marin	**DOUBERCHTEIN-GRIGORIEFF** Maxence	/

Article 3 :

Le Directeur de l'Institut d'Études Politiques est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 :

Les réclamations ou contestations relatives à la préparation, au déroulement des opérations de vote ainsi que sur la proclamation des résultats devront être déposées au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats devant la Commission de Contrôle des Opération Électorales (Tribunal administratif de Bordeaux – 9 Rue Tastet 33 000 Bordeaux) devant statuer dans les 15 jours.

Fait pour valoir ce que de droit

À Pessac, le 20 octobre 2023

Monsieur Dominique Darbon